



# TIAC en restauration collective. Rôle de la DDPP

17/10/2019



# Réglementation applicable

= Réglementation applicable à la  
restauration collective :

Règlement UE n° 852/2004

Arrêté ministériel 21/12/2009

annexe IV

Note de service

DGAL/SDSSA/N2011-8117

paragraphe V

# DÉFINITIONS

## TIAC : Toxi-Infection Alimentaire Collective

- Apparition d'au moins deux cas groupés
- De symptomatologie similaire (en général gastro-intestinale)
- Touchant une même famille ou une même collectivité
- Dont on peut rapporter la cause à une



# Classification des cuisines des EHPAD

- Cuisines centrales : fabriquent et livrent à d'autres établissements
- Cuisines sur place public sensible : cas le plus fréquent
- Office satellite : reçoivent des repas fabriqués par une cuisine centrale

La fréquence d'inspection dépend de cette classification.

# Particularité EHPAD

## BPH (bonnes pratiques d'hygiène)

Pour une bonne prévention des TIAC :

- Particularité des mixés : sensibilité du produit
  - => mixage au plus près de la consommation
  - => respect strict de la chaîne du froid/chaud
- Cuisson des viandes hachées : 65° C à cœur
- Pas de fromage au lait cru (sauf pâtes pressées cuites = type Gruyère)
- Maîtrise des températures
  - matières premières : selon étiquetage
  - préparations froides : 3° C

# Particularité EHPAD

## BPH (bonnes pratiques d'hygiène)

- Gestion des excédents
- Durées de vie des produits (J+3 max. pour les produits non servis)
- Réalisation des plats témoins : ne pas oublier les mixés
- Bonnes pratiques d'hygiène et formation du personnel
- Maintenance et nettoyage / désinfection



## Qui doit déclarer les TIAC ?

### Réglementation :

⇒ Les médecins et les responsables des services et laboratoires de biologie médicale publics et privés

⇒ Tout responsable d'établissement de restauration collective à caractère social

- Maladie à déclaration obligatoire
- Auprès de l'ARS + copie DDCSPP

Arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant



## Rôle des DDecPP

- Enquête traçabilité lieux d'achat
- Enquête lieux de production
- Réalisation de prélèvements
- Suivi des retraits /rappels de produits
- Suivi des mesures correctives, des mesures administratives



## Rôle des DDecPP

- **Enquête alimentaire** avec étude de la chaîne alimentaire (facteurs favorisant des TIAC)
- **Analyses microbiologiques** (plats témoins, restes alimentaires, matières premières)
- **Mesures correctives** dans les établissements de fabrication et/ou de consommation (mesures de police sanitaire : consigne ou saisie de denrées, fermeture d'établissement ...)
- **Interface avec la DGAL/MUS**

# Conclusion d'une TIAC

Conclusion	Définition
<b>TIAC à agent suspecté</b>	cette conclusion est utilisée lorsque l'origine alimentaire est la plus probable et qu'une orientation étiologique peut être formulée compte-tenu du lien épidémiologique (consommation d'aliments suspects, incubation et symptômes présentés par les personnes malades) mais que des résultats d'analyse n'ont pas confirmé cette suspicion
<b>TIAC à agent confirmé</b>	cette conclusion est utilisée lorsque l'origine alimentaire est la plus probable et qu'une orientation étiologique a pu être formulée compte-tenu du lien épidémiologique (consommation d'aliments suspects, incubation et symptômes présentés par les personnes malades) et a été confirmée par des résultats d'analyses (sur des prélèvements humains ou alimentaires)
<b>TIAC à agent inconnu</b>	cette conclusion est utilisée lorsque l'origine alimentaire est la plus probable mais qu'aucune orientation étiologique ne peut être formulée
<b>TIAC non retenue</b>	cette conclusion est utilisée lorsqu'une autre origine, que celle alimentaire, est la plus probable (cas par exemple des gastro-entérites virales)

Vérifier la cohérence entre les symptômes, l'incubation et les résultats d'analyse

# CONCLUSIONS

- Importance de la déclaration précoce aux autorités sanitaires
- Importance des examens chez les malades
- Importance de l'implication de chaque structure compétente
- Importance de la collaboration entre les différentes structures compétentes



# Merci de votre attention

